

notre partage, puisqu'elles sont le gage de l'amour de Dieu, et laissons nos âmes reconnaissantes en témoigner leur gratitude à ce divin Bienfaiteur. Oui, c'est une vérité, les peines, les douleurs sont des faveurs, des privilèges que nous devons accepter avec soumission, joie et empressément, puisque ces tribulations sont la monnaie dont il nous faut payer l'entrée de la vie éternelle. Ce sont des pierres précieuses bien autrement estimables que les biens périssables de cette vie, qui ne sont que poussière et ordure. Et puis, n'est-ce pas jouir de la béatitude sur cette terre que d'avoir une parfaite conformité à la volonté de Dieu ; n'est-ce pas entrer en participation de cette félicité qui est le partage des bienheureux dont l'unique bonheur est le bon plaisir de notre Père ? Puis quelle douce satisfaction n'éprouve-t-on pas de savoir qu'on fait ainsi plaisir à ce bon Dieu, et cela tout en travaillant à notre propre contentement, puisque par ce moyen, rien n'arrive que conformément à notre volonté qui n'est autre que celle de Dieu lui-même...

Une autre obligation nous reste à remplir à l'égard de celui qui nous a quittés sans retour. Vous l'avez devinée, bien chère mère, je veux parler du devoir de la prière, Oui, il nous faut en ces jours redoubler de ferveur, prier avec plus de foi, de respect, d'espérance, d'humilité, de confiance et de persévérance. Il nous faut livrer un fort assaut à la miséricorde de Dieu et arracher notre frère à la justice de son juge, qui sera aussi le nôtre. Car si jeune, si exemplaire qu'ait toujours été la vie de notre bon Ernest, il est toujours à redouter que Dieu ne trouve en lui des fautes imperceptibles à l'œil obscur de l'homme, mais toujours visibles à celui qui sonde les cœurs et les reins, et devant qui les anges même ne sauraient être assez purs. Unissons donc nos prières, nos supplications puisqu'elle est si merveilleuse cette force de la prière unanime ; unissons nos vœux et fixons le 29 du présent mois pour une communion de tous les membres de la famille, à l'effet de demander au bon Jésus d'accorder le plutôt possible le lieu de rafraîchissement à celui que nous aimons tant et au sort duquel nous ne saurions rester indifférents. Oui, prions, supplions, et quand ce tendre frère sera, si déjà il ne l'est, au sein des splendeurs éternelles, il saura nous rendre le bien que nous pouvons lui faire. Il nous obtiendra les grâces dont nous avons besoin pour achever notre pèlerinage et arriver heureusement au terme fixé par Dieu, dans lequel, ô bonheur ! nous nous pourrions tous réunir pour toujours, et dans le sein duquel je vous d'ne à tous rendez vous. Oh ! que pas un n'y manque, et que les premiers arrivés

n'oublient pas les retardataires ! — Adieu !...

Agrérez l'expression du respectueux et filial dévouement avec lequel je demeure,
FR CORNEILLE, autrefois ERIC.

L'Abaille.

"Forean et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 21 MAI 1879.

Le vent de nord-est !

S'il est un fluide qui tourmente les pauvres mortels de notre bonne ville, qui fasse le désespoir des constitutions faibles et le chagrin des écoliers, qui enrhumme les cerveaux et qui glace impitoyablement toute individualité, c'est à coup sûr le vent de Nord-Est. Quelle détestable chose que le souffle de cet autan ! A peine envahit-il nos parages que les fenêtres se ferment, les membres grelottent et les nez rougissent.

Il faut voir aussi comme les épithètes les plus mal sonnantes lui sont adressées par le peuple frileux. Et s'il n'en tenait que de moi, j'épuiserais à son adresse tout le vocabulaire des synonymes outrageants. Non, jamais, je lui pardonnerai le congé qu'il nous a si impitoyablement brisé en nous retenant à la salle jeudi dernier. Je me rappelle que, fortement aigri, blotti dans un coin, j'ai laissé flotter ma pensée sur les désagréments du jour et principalement sur ce qui en était la cause ; le vent de Nord-est. Je repassais tous les maux qui affligent l'humanité, et quand j'en venais aux maux physiques, une fâcheuse mais pardonnable exagération me faisait mettre au premier rang, vous devinez quoi : le vent de nord-est ; du moins pour les humains qui habitent les bords du St-Laurent où ce vent règne en maître. Et je me disais : un franc aiglon escorté de nuages sombres et menaçants, qui portent la tempête et la foudre dans leurs flancs : voilà qui est terrible, je le conçois, mais au moins, c'est du grand, du poétique, et, disons-le, du beau. Borée même m'apparaissait plus humain ; et ne parlerai pas de zéphyr qui m'a toujours fait pâmer de douceur ; mais le vent de nord-est, me disais-je, quelle platitude ! comme c'est froid ! comme c'est mesquin ! Qui pourrait jamais désirer un tel sac à frissons ? Je ne vois que les navigateurs du St-Laurent qui réclament quelquefois son haleine, mais : *illis robur et æs triplex circa pectus est !*

Où il faut être cuirassé d'airain, ou au moins de camisoles, de capots imperméables et le reste, pour affronter gaiement un courant qui vous fige le sang, la verve et l'humeur. Pour moi dont

la poitrine ne se dérobe encore que sous l'humble capot d'écolier, je bats de l'aile, je frémis comme une feuille morte, et j'appelle de tous mes vœux le moment où nous pourrions dire avec Charles d'Orléans :

Le temps a dépoillé son manteau
De vent, de froidure et de ploye
Et s'est vestu de broderie
De soleil rayant clair et beau.

Nouvelles Locales.

M. Adolphe Legaré, ex-procureur du Séminaire est nommé curé de St-Denis. Il doit prendre possession de sa cure au commencement de juin.

Mgr B. Paquet a été nommé procureur du Séminaire.

Nos Seigneurs les évêques de la province de Québec se sont réunis durant le cours de la semaine dernière pour le conseil de l'Instruction Publique. Sa Grandeur Mgr Langevin ainsi que Sa Grandeur Mgr A. Racine ont bien voulu nous dire la messe de communauté. Jeudi soir Sa Grandeur Mgr l'abbé nous adressait la parole à l'office du mois de Marie.

M. l'abbé J. Quinan a subi avec succès l'épreuve écrite de l'examen du doctorat en théologie. L'épreuve orale aura lieu demain dans un des salons de l'Université.

On s'occupe beaucoup à Québec de la visite de Son Excellence le Gouverneur Général et de Son Altesse la Princesse Louise. Le programme des fêtes n'est pas encore définitivement arrêté, il est certain cependant que la ville sera illuminée. Nous sommes en mesure d'annoncer que le dôme de l'Université sera illuminé à la lumière électrique.

Société St-François de Sales. — Le concours pour le prix que l'Abaille nous a si généreusement offert s'est terminé mercredi dernier, et l'éloge de Montcalm par M. P. Corriveau a été reconnu comme le meilleur travail. N'ayant point entendu ce discours nous ne pouvons en parler plus au long : mais puisqu'il a surpassé les deux autres il devait être remarquable. Les deux rivaux étaient M. A. Angers, qui a fait sur O'Connell une brillante harangue, et M. E. Dorion, qui a pris pour sujet l'éloge de Crémazie. Nullement effrayé par le peu d'appréciations qui existent sur ce poète, l'orateur s'est jeté hardiment au beau milieu du sujet citant, analysant, appréciant les pièces les plus remarquables, enfin faisant un discours qui, si on considère les difficultés, doit être rangé parmi les meilleurs. En somme, la